



VILLE DE
RIXHEIM

(Haut-Rhin)

28, rue Zuber - B. P. 7

68171 RIXHEIM CEDEX

Tél. : 03 89 64 59 59

Fax : 03 89 44 47 07

COMPTE-RENDU
CONSEIL DE QUARTIER ENTREMONT
Agora – Mardi 12 novembre 2013

Élus présents :

- M. le Maire de la Ville de Rixheim, Olivier BECHT ;
- M. Jean KIMMICH, Adjoint au Maire ;
- Mme Maryse LOUIS, Adjointe au Maire
- M. Michel POCHON, Conseiller municipal délégué ;
- Mme Rachel BAECHTEL, Conseillère municipale déléguée ;
- M. Richard PISZEWSKI, Conseiller municipal délégué ;
- M. Christophe EHRET, Conseiller municipal délégué ;
- M. Jean-Luc BISCH, Conseiller municipal.

Assistaient en outre à la séance :

- Mme Martine WEHRLE, Directrice général des services ;
- M. Arnaud BAÏLEN, Directeur de cabinet ;
- M. Francis MICODI, correspondant local du journal L'Alsace

Nombre de participants :

Environ 35 personnes présentes.

Ordre du jour :

1. Impôts locaux 2013 ;
2. Agenda 21 ;
3. Rétrospective des travaux des groupes de travail ;
4. Piste cyclable ;
5. Sécurité à la sortie des écoles ;
6. Informations sur l'eau.

Début de la séance : 20H

M. le Maire accueille les participants et leur souhaite la bienvenue avant de passer à la liquidation de l'ordre du jour.

1. Impôts locaux 2013

M. le Maire revient sur les informations contenues dans les bulletins d'imposition afin de fournir des éléments d'explication concernant le montant de l'impôt qui, de façon systématique, augmente. M. le Maire décrit la répartition des différents impôts par collectivité. Une portion du produit de la taxe d'habitation, la part du département, est désormais perçue par l'intercommunalité, ici m2A.

M. le Maire explique sommairement les modalités de calcul de l'impôt, c'est-à-dire la multiplication d'une base par un taux. Il est précisé que la commune n'a pas augmenté le taux des impôts locaux depuis 2008. De plus, il est expliqué que le fait de ne pas augmenter le taux des impôts est le seul pouvoir dont dispose le Conseil municipal.

L'augmentation du montant total est due à la revalorisation des valeurs locatives brutes par l'Etat, cette année, elle a été augmentée de 1,8 %.

2. Agenda 21

M. Jean KIMMICH prend la parole pour présenter l'Agenda 21 local de la Ville de Rixheim en reprenant les différentes étapes de la démarche.

Le diaporama de présentation est projeté aux participants (v. P.J.) et des explications sont données au fil de la projection.

M. KIMMICH remercie l'ensemble des participants au projet, quel qu'ait pu être leur rôle.

Les informations seront disponibles sur le site internet de la Ville.

M. KIMMICH invite les personnes présentes à poser leurs questions concernant le projet d'Agenda 21. Il semble que la présentation ne soulève pas d'interrogations complémentaires.

3. Rétrospective des travaux des groupes de travail

Mme Rachel BAECHTEL, secrétaire générale du Conseil de quartier Entremont, revient sur l'ensemble des réalisations qui ont eu lieu au sein du quartier d'Entremont, issues des travaux du groupe de travail.

Un diaporama est présenté (v. P.J.).

M. le Maire remercie Mme BAECHTEL et souligne les progrès réalisés grâce aux groupes de travail.

Un riverain souligne la nette amélioration en termes de sécurité à l'arrière de l'école maternelle d'Entremont mais estime qu'une amélioration serait encore possible quant aux manœuvres effectuées par l'autobus. Il existe une possibilité qui consisterait en l'agrandissement du parking. Toutefois, cela entraînerait un coût important. Ce dernier pourrait être financé par l'économie réalisée si la piste cyclable est aménagée au niveau du Chemin Noir plutôt qu'Impasse des Cèdres.

M. WALLISER propose de ne pas réaliser de piste cyclable du tout et d'utiliser l'argent ainsi économisé pour agrandir le parking de l'école. M. le Maire explique que la réalisation d'une piste cyclable est une question de sécurité, en créant un réseau cyclable permettant de relier l'ensemble des quartiers entre eux, c'est aussi une amélioration de la sécurité des cyclistes.

6. Informations sur l'eau

Entremont n'étant pas un quartier concerné par l'arrêt de la chloration de l'eau, M. le Maire ne reviendra pas sur cette question. En effet, Entremont fut le premier quartier à bénéficier de l'eau 100 % de la Doller non chlorée.

Questions-Réponses

Une habitante de la rue des Ormes signale que le stationnement en épi au niveau de sa rue, lorsque l'on vient de la rue des Peupliers, empêche les passants d'emprunter le trottoir qui est exigü. M. le Maire propose d'envisager la question prochainement et, le cas échéant, d'intégrer la rue des Ormes au prochain programme pluriannuel de renouvellement de la voirie.

Un habitant se plaint de problèmes de vandalisme à l'intérieur d'un immeuble. Il demande le passage de la Police Municipale. M. Walliser précise que c'est une possibilité, que les conventions permettant aux forces de l'ordre d'agir sont signées, que les autorisations et les clés seront remises à la Police Municipale et à la Gendarmerie qui auront dorénavant accès aux parties communes.

M. le Maire invite les riverains à signaler les faits aux autorités au plus vite afin d'éviter une escalade de la violence et des dégradations. Des instructions seront données à la Police Municipale pour agir rapidement.

Une riveraine signale un deux-roues calciné rue des Ormes. M. Walliser répond que cela a été signalé et que le propriétaire du véhicule devra débarrasser la carcasse.

Une habitante de la rue des Ormes signale qu'un lampadaire situé devant le 4 rue des Ormes ne fonctionne plus car les ampoules sont grillées. Le candélabre en question ne serait pas implanté sur une partie privative, par conséquent, les services municipaux procéderont au changement.

M. Walliser remercie les services techniques de la Ville pour l'aménagement de l'extérieur de la chapelle Saint-Benoît, les remerciements sont unanimes. Il est ensuite

demandé à M. le Maire de ne pas oublier les emplacements de stockage pour les jardiniers d'Entremont. C'est en cours, les badges viennent d'être créés et le dossier progresse.

Un habitant dit avoir lu un classement dans le magazine « Que Choisir » concernant le prix de l'eau par m², Mulhouse avec un prix de 4,11 € est parmi les quatre plus chères de France de la tranche des villes qui ont les tarifs les plus élevés.

M. le Maire détaille ensuite le prix de l'eau au moyen d'un schéma. Par ailleurs, le riverain demande s'il existe des marges de manœuvre, notamment en matière d'assainissement. M. le Maire estime que ce sera possible à l'occasion de la prochaine renégociation des contrats.

Un riverain s'inquiète de la hausse du prix de l'eau si l'extension du barrage de Michelbach est décidée. Il semblerait qu'au maximum cela emporte un surcoût de 20 cts par litre.

S'ensuit un débat sur la qualité de l'eau. Le même riverain demande ce qu'il en est des lignes à haute tension au-dessus d'Entremont. M. le Maire explique avoir pris contact avec RTE (Réseau de Transport d'Électricité) qui a des projets d'enfouissement des lignes. Des évolutions seront faites suite à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.

M. ELARBI se renseigne sur les travaux de la cantine. M. le Maire explique que le commencement du chantier était suspendu à une autorisation de l'assemblée des copropriétaires, qui a été donnée ce soir même. De plus, de l'amiante aura été trouvée dans la structure, ce qui pourra entraîner des retards au niveau des travaux.

Fin de la séance à 22H10

Fait à Rixheim,
le 12 novembre 2013



Le Maire,

Olivier BECHT